



Catalogue de formation

Introduction

Vous parcourez le **catalogue de formations de COEXELL**.

Les formations que nous proposons sont à destination de *différents publics*, et nous adaptons nos *interventions selon ce critère*, à l'aide d'*exemples concrets* et de *situations opérationnelles réelles* issues de nos missions de conseils et de nos expériences passées...

Le catalogue de formation est un socle de connaissances ou de savoirs qui s'est construit au fur et à mesure de nos interventions auprès de différents publics :

- Administrateurs dans le cadre du dispositif de suivi de la compétence collective du conseil d'administration
- Fonctions clés dans le cadre de notifications à l'ACPR
- Besoins d'opérationnels dans le cadre de leurs missions et de montée en compétences
- Formation de 15h DDA

Nous proposons également des *formations sur mesure*, selon les besoins qui nous sont soumis et sommes à votre écoute si vous désirez mettre en place ce type de formation.

Bonne lecture

Tarifs

[Nous consulter](#)

Coexell est enregistré avec le numéro 11756138375 auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE). En signant une convention de formation au titre de l'article (Article L.6353-1 du code du travail - Décret N° 2018-1341 du 28 décembre 2018) avec COEXELL Conseils, les actions de formation peuvent faire l'objet d'un financement public.

Sommaire

	Contrôle interne	
	Optimiser le dispositif de contrôle interne dans l'assurance	4
	Conformité	
	Structurer et piloter un dispositif de vérification de la conformité	5
	Mettre en place et piloter un dispositif LCB-FT	6
	Optimiser un dispositif de gestion des réclamations	7
	Être en conformité avec les exigences relatives aux contrats non réclamés	8
	DDA* : Mettre en œuvre la gouvernance produits de manière opérationnelle	9
	RGPD : Les obligations et exigences relatives au RGPD	10
	<i>*DDA : Nous pouvons mettre en œuvre des programmes de formation sur mesure pour répondre aux obligations des 15h de formation annuels de vos personnels</i>	
	Audit interne	
	Mettre en œuvre la politique d'audit interne dans un organisme d'assurance	11
	Gestion des risques	
	Gérer les risques des prestations externalisées	12
	Assurer la continuité d'activité	13
	Déployer un dispositif de gestion des risques opérationnels	14
	Placements, tarifs et gestion des risques opérationnels	15
	La gestion des risques au service de la performance et de la préservation des intérêts des adhérents	16
	Gouvernance	
	Structurer et mettre en œuvre les politiques écrites	17
	Déployer un système de gouvernance conforme aux exigences de Solvabilité II	18
	Panorama de l'assurance santé en France et tendances futures	19
	Répondre aux exigences en matière d'honorabilité et compétences	20
	Prévoyance : mécanismes et spécificités	21
	Nouveaux administrateurs : découvrir les attributions et le rôle de l'administrateur	22
	Comité d'audit : fondamentaux et place dans le système de gouvernance	23
	Comptabilité	
	Maîtriser la comptabilité assurantielle	24



Optimiser le dispositif de contrôle interne

Objectifs

Présenter les éléments permettant de construire ou optimiser un dispositif efficace de contrôle interne

Connaître les outils de contrôle interne nécessaires à la mise en œuvre et au suivi du plan de contrôle interne.

Public

Toute personne intervenant dans le domaine de la gestion des risques opérationnels (« risk manager ») et du contrôle interne (responsable, chargé de contrôle interne).

Niveau

Connaissances générales en assurances

Durée

1 jour

1. Préambule

- les principes de contrôle interne
- référentiels
- le cadre réglementaire du contrôle interne dans le secteur de l'assurance

2. La gouvernance du dispositif de contrôle interne

- la politique de contrôle interne
- la gouvernance et le contrôle interne
- les acteurs opérationnels intervenant dans le système de contrôle interne
- l'organisation des fonctions de contrôle

3. Les outils du contrôle interne

- la cartographie des risques
- la remontée des incidents
- le plan de contrôle interne
- les travaux des autres fonctions clés
- les rapports du commissaire aux comptes

4. Pilotage et reporting

- reporting aux opérationnels et instances dirigeantes
- les indicateurs



Structurer et piloter un dispositif de vérification de la conformité

Objectifs

Connaître les attendus, les livrables clés et les fondamentaux de l'exercice de la fonction clé vérification de la conformité.

Public

Responsables de Fonction clé vérification de la conformité d'organismes d'assurance ou intervenants dans le dispositif de conformité.

Niveau

Connaissances générales en assurances

Durée

1 jour

1. Préambule

- définitions
- enjeux et objectifs
- rappel des exigences réglementaires en matière de conformité

2. La fonction clé « vérification de la conformité »

- les missions de la fonction clé vérification de la conformité
- périmètre et politique de conformité
- le positionnement de la fonction conformité au sein de l'organisme

3. Le dispositif de conformité

- les référentiels des obligations
- le dispositif de veille
- la cartographie des risques de non-conformité
- les incidents de non-conformité
- le plan de conformité

4. Le plan de conformité par l'exemple

- informations clés
- méthodologie d'identification des tests à conduire
- les bonnes pratiques dans la réalisation des tests
- la restitution des résultats

5. Le pilotage du dispositif

- le reporting
- les indicateurs
- le rapport annuel de la fonction clé



Mettre en place un dispositif LCB-FT

Objectifs

- Maîtriser les exigences réglementaires de LCB-FT.
- Maîtriser les obligations qui incombent aux organismes en matière de LCB-FT.
- Identifier la gouvernance et les responsabilités des personnels concernés.

Public

Responsable de la conformité et chargés de conformité, personnels commerciaux, direction Générale, responsable et chargé de contrôle interne, responsable de département de gestion et gestionnaires de contrats.

Niveau

Débutant ou expérimenté

Durée

1 jour

1. Préambule

- l'évolution des exigences LCB-FT : les différentes directives
- les organismes de lutte contre le blanchiment : GAFI, Banque Mondiale et Tracfin
- le périmètre d'application : Assurance vie, Retraite, Dommage

2. Le dispositif de LCB-FT

- les personnels concernés et leur organisation
- les niveaux de vigilance et la classification des risques de LCB-FT
- les outils et techniques d'identification des cas de LCB-FT (criblage, requêtes...)
- la gouvernance du dispositif

3. La connaissance client

- les obligations de connaissance client :
- lors de l'entrée en relation
- au fur et à mesure de la vie du contrat

4. Cas concret de LCB-FT

- principales techniques de blanchiment et de financement du terrorisme

5. La vigilance constante

- principes de vigilance constante
- prérequis techniques et outils

6. Les déclarations de soupçons

- le dispositif
- le rôle de TRACFIN
- les obligations de déclarations de soupçon : quel formalisme ?

7. Le contrôle du dispositif

- les contrôles de premier et second niveau
- le contrôle interne

8. Les sanctions

- pouvoirs de sanctions
- type de sanctions
- tour d'horizon des principales sanctions prononcées



Optimiser votre dispositif de gestion des réclamations

Objectifs

Appréhender les conséquences d'un dispositif inefficace de gestion des réclamations et mettre en œuvre en pratique les recommandations de l'ACPR en la matière.

Public

Toute personne en lien avec la gestion des réclamations (gestion des contrats, contrôle interne, juridique ou conformité)

Niveau

Débutant ou peu expérimenté

Durée

1 jour

1. Préambule

- contexte et enjeux
- les exigences réglementaires
- les recommandations de l'ACPR

2. Le processus de gestion des réclamations

- les typologies de réclamations
- les canaux de réception des réclamations
- le traitement des réclamations
- le suivi des réclamations
- la médiation
- les contentieux

3. Le dispositif de gestion des réclamations

- les intervenants (Qualité, Contrôle interne, Juridique...)
- l'organisation du dispositif
- les contraintes
- les outils

4. L'amélioration continue

- le processus d'identification des incidents
- les actions correctrices pour éviter la reproductibilité des incidents



Être en conformité avec les exigences relatives aux contrats non réclamés

Objectifs

Appréhender les conséquences d'un dispositif inefficace de gestion des contrats non réclamés et mettre en pratique les recommandations de l'ACPR en la matière.

Public

Toute personne en lien avec la gestion des prestations incluant des clauses bénéficiaires

Niveau

Débutant ou peu expérimenté

Durée

1 jour

1. Préambule

- contexte et enjeux
- les exigences réglementaires
- les recommandations de l'ACPR

2. Le process de gestion des réclamations

- les typologies de réclamations
- les canaux de réception des réclamations
- le traitement des réclamations
- le suivi des réclamations
- la médiation
- les contentieux

3. Le dispositif de gestion des réclamations

- les intervenants (Qualité, Contrôle interne, Juridique...)
- l'organisation du dispositif
- les contraintes
- les outils

4. L'amélioration continue

- le processus d'identification des incidents
- les actions correctrices pour éviter la reproductibilité des incidents



Mettre en œuvre la politique d'audit interne dans un organisme d'assurance

Objectifs

Appréhender les enjeux de l'audit interne. Mettre en œuvre la politique d'audit interne d'un organisme d'assurance.

Public

Responsables de fonctions clés d'audit interne, auditeurs ou autres fonctions en relation avec l'audit interne d'un organisme d'assurance.

Niveau

Connaissances générales en assurances

Durée

1 jour

1. Préambule

- définitions
- rappel des exigences en matière d'audit interne
- enjeux

2. La fonction clé d'audit interne

- les objectifs poursuivis
- son positionnement au sein du système de gouvernance
- les contraintes à intégrer : indépendance, compétence et honorabilité

3. La politique d'audit interne

- objectifs
- proposition de contenu
- mise en application

4. Mise en œuvre

- élaborer le plan d'audit interne
- réaliser les missions d'audit
- formuler des recommandations
- produire le rapport d'audit
- assurer le suivi des recommandations

5. Les outils de l'audit interne

- la cartographie des risques
- les travaux des autres fonctions clés
- les travaux du contrôle interne
- les fonctions de contrôle externe



Gérer les risques des prestations externalisées

Objectifs

Appréhender les enjeux et les risques des prestations externalisées et mettre en place un dispositif visant à gérer et maîtriser les risques inhérents.

Public

Responsables de contrôle de gestion déléguée, responsables de contrôle interne, responsables gestion des risques, responsables audit interne ... des mutuelles, institutions de prévoyance, compagnies d'assurance ou intermédiaires.

Prérequis

Connaissances générales en assurances

Durée

1 jour

1. Préambule

- définitions
- rappel des exigences en matière d'externalisation
- enjeux

2. Les risques des prestations externalisées

- énumération des principaux risques des prestations externalisées

3. La politique de sous-traitance

- objectifs
- proposition de contenu
- mise en application

4. L'identification des activités importantes ou critiques

- le régime standard
- comment identifier les activités critiques ?
- le cas particulier de l'externalisation des fonctions clés
- la notification à l'ACPR

5. Quelles conséquences en matière de gouvernance ?

- le pilotage des prestations externalisées
- le processus de surveillance
- le rôle des fonctions clés

6. Quelles conséquences sur la contractualisation ?

- le processus de sélection
- les clauses contractuelles à intégrer

7. Quels dispositifs de contrôle ?

- le dispositif de contrôle permanent
- les audits des prestataires
- le reporting



Assurer la continuité d'activité

Objectifs

Avoir les clés pour mettre en œuvre un dispositif ou faire évoluer un dispositif de continuité d'activité existant.

Public

Toute personne impliquée dans des fonctions de gestion des risques opérationnels, contrôleurs internes, Responsable de PCA, Responsable des Opérations ou Informatique.

Niveau

Débutant ou expérimenté

Durée

1 jour

1. Préambule

- les principes
- la réglementation
- les normes

2. L'analyse des risques

- estimer la vulnérabilité de l'organisation
- définir les scénarios de reprise (Activités, Délais...)

3. La mise en œuvre du dispositif

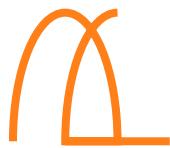
- définir les niveaux de service par processus (DMIA)
- identifier les moyens et les procédures de reprise
- définir la stratégie de continuité

4. La formalisation du dispositif

- la politique de continuité d'activité : articuler les différents volets du PCA
- les outils de reprise d'activité (documentation, outil, disponibilité des opérationnels)

5. La continuité opérationnelle du dispositif

- exercices et mises en situation
- les retours d'expérience et la mise à jour du dispositif



Déployer un dispositif de gestion des risques opérationnels

Objectifs

Appréhender les mécanismes ainsi que les bonnes pratiques concourant à gérer et maîtriser les risques opérationnels.

Public

Toute personne impliquée dans des fonctions de gestion des risques opérationnels, contrôleurs internes.

Prérequis

Débutant ou peu expérimenté

Durée

1 jour

1. Préambule

- définition du risque opérationnel
- cadre réglementaire
- la gestion des risques opérationnels au sein du système de gestion des risques

2. Gouvernance et responsabilités

- la fonction clé gestion des risques
- les autres fonctions clés
- articulation avec les dirigeants effectifs et le conseil d'administration
- risques opérationnels et contrôle interne

3. Le dispositif de gestion des risques opérationnels

- typologie des risques opérationnels
- identification des risques opérationnels
- évaluation des risques opérationnels
- analyse des risques opérationnels
- traitement du risque opérationnel
- reporting

4. Les outils de la gestion des risques opérationnels

- la cartographie des risques
- la collecte des incidents
- les indicateurs de détection du risque opérationnel
- les outils de prévention du risque opérationnel

5. ORSA et le risque opérationnel

- le risque opérationnel et les scénarios de stress
- le SCR opérationnel



Placements, tarifs et gestion actif passif

Objectifs

Appréhender la manière dont les organismes d'assurance optimisent leur gestion d'actif en déclinant de manière pédagogique les différentes contraintes existantes : Tarification, gestion de la trésorerie, provisions, lien entre l'actif et le passif.

Public

Toute personne voulant découvrir et perfectionner ses connaissances sur le fonctionnement de l'actif et du passif d'un organisme d'assurance (Administrateurs, fonctions clés, Dirigeants effectifs).

Prérequis

Connaissances générales en assurance

Durée

1 jour

- 1. Les placements et la gestion d'actifs**
 - gérer les actifs d'un organisme d'assurance
 - les catégories d'actifs et leur profitabilité
 - les indicateurs de suivi d'activité

- 2. La tarification**

- l'essentiel
- le passage de la prime pure à la prime commercialisée
- la gestion des tarifs dans le temps
- les indicateurs de suivi d'activité



La gestion des risques au service de la performance et la préservation des intérêts des adhérents

Objectifs

Comprendre de manière pédagogique et didactique le système de gestion des risques des organismes d'assurance.

Public

Toute personne voulant découvrir et perfectionner ses connaissances sur le système de gestion des risques d'un organisme d'assurance.

Prérequis

Connaissances générales en assurance

Durée

1 jour

1. Préambule

- le système de gestion des risques
- le rôle de la fonction clé gestion des risques
- la solvabilité et les calculs de SCR
- l'appétence aux risques et sa déclinaison
- le processus ORSA

2. La gestion des risques

- la cartographie des risques et la démarche de management des risques
- l'identification des risques et les univers de risques assurantiels, risques financiers, risques opérationnels et risques stratégiques)
- l'évaluation des risques (méthodologie et outils)
- le traitement des risques
- le suivi



Structurer et mettre en œuvre les politiques écrites

Objectifs

Maîtriser le rôle et la finalité des politiques écrites dans le système de gouvernance d'un organisme d'assurance. Apprendre à les identifier, les structurer et à les mettre en œuvre.

Public

Risk manager, Responsable du contrôle interne, fonctions clés, administrateurs.

Niveau

Connaissances générales en assurances

Durée

1 jour

1. Préambule

- rappel réglementaire
- objectif des politiques écrites

2. Politiques écrites : quelles exigences ?

- démonter plutôt que proclamer
- le lien avec le dispositif de contrôle interne

3. Les politiques écrites et le système de gouvernance

- les principales parties prenantes : l'AMSB et les opérationnels
- formaliser les décisions
- s'assurer de la qualité des livrables

4. Les bonnes pratiques

- politique écrite type
- analyser les systèmes de gouvernance :
 - cartographie
 - formaliser des comités (membres, périmètre, responsabilité)



Déployer un système de gouvernance conforme aux exigences solvabilité II

Objectifs

Maîtriser les exigences de gouvernance sous le régime prudentiel Solvabilité II et mettre en œuvre les bonnes pratiques de fonctionnement pour s'y conformer.

Public

Toute personne en lien avec le système de gouvernance (secrétariat chargé des instances par exemple) mais aussi des personnes intervenant dans le domaine de la gestion des risques, de la conformité ou du contrôle interne.

Niveau

Connaissances générales en assurances

Durée

1 jour

1. Préambule

- les exigences réglementaires en matière de gouvernance
- cadre juridique

2. Principes généraux

- le système de gouvernance
- le conseil d'administration
- les dirigeants effectifs
- les responsables de fonctions clés
- les politiques écrites
- honorabilité et compétences

3. Une organisation transparente et adéquate

- responsabilité ultime du Conseil d'administration
- articulation entre les différents acteurs du système de gouvernance
- les bonnes pratiques de transparence

4. Une répartition claire et une séparation appropriée des responsabilités

- principes des « quatre yeux »
- séparation des fonctions opérationnelles et des fonctions de contrôle
- formalisation du processus décisionnel

5. Un dispositif efficace de transmission des informations

- lignes de reporting claires et identifiées
- communication et information « top down » et « bottom up »



Panorama de l'assurance santé en France et tendances futures

Objectifs

Détailler les différentes évolutions et réformes du marché de la santé depuis les années 2000 afin de comprendre les transformations profondes des acteurs de l'assurance santé en France. La formation fait un focus sur les principales tendances futures du marché de la santé.

Public

Toute personne voulant perfectionner ses connaissances sur le fonctionnement du système de santé en France et son articulation avec ses acteurs.

Niveau

Connaissances générales en assurances

Durée

1 jour

1. Réformes depuis 2000

- les principales réformes depuis 2000
- les impacts opérationnels

2. Le marché de la santé

- le marché de la santé par type de couverture et population couverte
- décomposition moyenne des dépenses de santé
- les rapports P/C
- parts de marché en assurance santé par type d'organismes

3. Architecture et acteurs

- architecture de la santé en France
- les acteurs par typologie (délégués, distributeurs...)
- professionnels de santé
- régulateurs et acteurs publics

4. Prudentiel et conformité

- solvabilité et les exigences prudentielles
- les exigences réglementaires opérationnelles et des fonctions de contrôle
- data et contrôle interne

5. Économie et pilotage technique

- indicateurs de pilotage technique en santé
- tarification, provisions et réassurance
- le rôle du conseil d'administration

6. Digital, data, expérience

- la digitalisation et ses effets sur le parcours de l'adhérent/client
- lutte contre la fraude
- le rôle de la data et de l'IA

7. Les grandes évolutions des 10 prochaines années

- vieillissement, chronicité, santé mentale, inégalités sociales de santé
- pression budgétaire, reste à charge, soutenabilité des modèles
- transition écologique et chocs sanitaires
- convergence santé/numérique et nouveaux entrants



Répondre aux exigences en matière de compétences et honorabilité

Objectifs

Maîtriser les exigences en matière de compétences et d'honorabilité et mettre en œuvre des solutions concrètes pour les respecter.

Public

Toute personne en lien avec le système de gouvernance (secrétariat chargé des instances par exemple) mais aussi des personnes intervenant dans le domaine de la gestion des risques, de la conformité ou du contrôle interne.

Niveau

Connaissances générales en assurances

Durée

1 jour

1. Préambule

- définitions
- rappel des exigences réglementaires en matière d'honorabilité et compétences
- les attentes de l'ACPR

2. La politique écrite «honorabilité et compétences»

- la notice ACPR de décembre 2015
- la structure type de la politique «compétences et honorabilité»

3. Les personnes concernées par les exigences

- typologie des acteurs concernés
- fréquence d'évaluation (à l'entrée et en continu) par acteur

4. L'évaluation de l'honorabilité

- les pièces requises
- la réévaluation régulière

5. L'évaluation de la compétence individuelle et collective

- l'évaluation de la compétence individuelle des administrateurs, dirigeants effectifs et responsables de fonction clés
- l'évaluation de la compétence collective de l'organe de surveillance et des comités



Prévoyance : mécanismes et spécificités

Objectifs

Présenter de manière pédagogique et didactique les produits de prévoyance, selon les modalités de distribution (individuel vs collectif) et en comparaison du risque santé, afin de définir les leviers de ce produit, incontournable complément au produit santé.

Public

Toute personne voulant appréhender le fonctionnement des produits de prévoyance (Administrateurs de mutuelles, fonctions clés, dirigeants effectifs, populations commerciales).

Niveau

Connaissances générales en assurances

Durée

1 jour

1. Le panorama de la prévoyance en France

- présentation de la prévoyance en France
- la collecte
- le compte de résultat technique
- les ratios de résultat technique, ratios combinés et frais de gestion
- synthèse

2. Présentation des principaux types de contrats de prévoyance

- prévoyance individuelle
- prévoyance collective

3. Les différences entre contrats collectifs et individuels

- l'impact de l'adhésion des contrats individuels vs collectifs
- les spécificités en terme d'adhésion

4. Les fondamentaux techniques : principales différences avec le risque santé

- liquidation des prestations
- duration des engagements
- impacts sur les équilibres techniques



Nouveaux administrateurs : découvrir les attributions et rôle de l'administrateur

Objectifs

Donner une vision d'ensemble du rôle et des missions de l'administrateur au sein des organismes d'assurance.

Public

Administrateurs

Niveau

Connaissances générales en assurances

Durée

1 jour

1. Préambule

- le paysage assurantiel français
- les principes généraux de fonctionnement des organismes d'assurance

2. Le système de gouvernance

- la gouvernance de Solvabilité I à Solvabilité II
- le système de gouvernance sous Solvabilité II (fonctionnement du CA, dirigeants effectifs, fonctions clés et politiques écrites)
- honorabilité & compétences du Conseil d'administration

3. Principes de gestion d'un organisme d'assurance

- les états financiers d'un organisme d'assurance
- le système de gestion des risques
- les principaux indicateurs de pilotage d'un organisme d'assurance



Comité d'audit : fondamentaux et place dans le système de gouvernance

Objectifs

Préciser les attributions du comité d'audit et son rôle au sein des organismes d'assurance.

Public

Administrateurs, fonctions clés, auditeur interne.

Niveau

Connaissances générales en assurances

Durée

½ journée

1. Les fondements réglementaires du comité d'audit

2. La place du comité d'audit dans le système de gouvernance

- le comité d'audit & des risques
- le comité d'audit



Maîtriser la comptabilité assurantie

Objectifs

Connaître les bases de la comptabilité d'un organisme d'assurance.

Appréhender les principales écritures comptables, les états financiers.

Analyser rapidement les agrégats financiers d'un organisme d'assurance.

Public

Collaborateurs ou responsables d'un service comptabilité d'un organisme d'assurance ou toute personne désireuse de comprendre les mécanismes comptables d'un organisme d'assurance.

Niveau

Connaissances générales en assurances

Durée

1 jour

1. Préambule

- environnement comptable et financier d'un organisme d'assurance
- comprendre le cycle d'activité de l'assurance et ses conséquences économiques et financières

2. Principes généraux de la comptabilité assurantie

- les spécificités du plan comptable de l'assurance
- les règles de fonctionnement des comptes

3. Les principales écritures comptables

- primes et encaissements
- les règles de fonctionnement des comptes

4. Les écritures d'inventaire

- les provisions techniques, la valeur des placements...
- cas pratique sur la préparation des écritures comptables et schémas d'écritures

5. Les états financiers

- le bilan actif / passif
- les comptes de résultat techniques Vie et Non Vie
- les autres états financiers
- cas pratique d'analyse financière d'un organisme d'assurance



coexell.fr

info@coexell.fr